



Règlement du jeu 27515 - GILLETTE x UCL E-COMM

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site www.enviedeplus.com/loterie-gillette. L'organisation de ce jeu est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé à 365 avenue Archimède - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.2. Procter & Gamble se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.3. En participant à cette Campagne, les participants acceptent les présentes conditions promotionnelles.
- 1.4. P&G a le droit, à sa propre discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier les présentes conditions promotionnelles pendant la durée de cette Campagne, ou d'interrompre, de modifier ou d'adapter la présente Campagne si les circonstances l'exigent, sans que P&G et/ou le fournisseur ne soient tenus d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Le changement ou l'adaptation des conditions promotionnelles et la résiliation, le changement ou l'adaptation de la Campagne seront annoncés par P&G via le site web www.enviedeplus.com/loterie-gillette.
- 1.5. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions promotionnelles sont nulles ou annulées, P&G est en droit d'adopter une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de la portée de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.
- 1.6. Cette Campagne débute le 01/12/2024 et se termine le 30/06/2025. La campagne se déroule exclusivement en ligne en France Métropolitaine (Corse, Andorre, Monaco et DROM compris).
- 1.7. Le droit français s'applique aux présentes conditions promotionnelles. Tout litige découlant des conditions promotionnelles ou de la Campagne doit être soumis au tribunal du domicile du défendeur.
- 1.8. Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le traitement de cette Campagne et seront supprimées au terme de celle-ci (voir également 9.3).

2. Qui Peut Participer ?

- 2.1. Ce jeu est ouvert à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans résidant en France Métropolitaine (Corse, Andorre, Monaco et DROM compris).
- 2.2. Est exclue de toute participation à l'opération toute personne ayant un lien juridique avec les sociétés P&G, High Co et Publicis et de façon plus générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration de l'opération, ainsi que les membres de sa famille. Ces conditions préalables sont impératives.

3. Principe du jeu

- 3.1. Les participants remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
 - Acheter un produit sur le site Amazon.fr parmi la liste ci-dessous (14.1)
 - Visiter le site www.enviedeplus.com/loterie-gillette et remplir le formulaire
 - Télécharger les preuves d'achat
- 3.2. Chaque consommateur peut participer autant de fois qu'il le souhaite. Il est entendu qu'un participant est défini comme une personne physique unique. Par conséquent, toute utilisation d'adresses de courrier électronique différentes pour un même Participant sera considérée comme une tentative de fraude entraînant l'exclusion de la participation à cette campagne, ainsi que toute fausse adresse ou adresse indiquée sans l'accord du destinataire.
- 3.3. Un seul lot est accordé par foyer.
- 3.4. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.
- 3.5. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, à jour et complètes.



- 3.6. P&G est en droit de disqualifier des participants s'il estime que ceux-ci n'agissent pas conformément aux présentes conditions promotionnelles ou si les participants accèdent à cette Campagne de manière frauduleuse.
- 3.7. Vous êtes tenu de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne.
- 3.8. P&G et/ou le fournisseur sont à tout moment en droit de vous réclamer votre preuve d'achat afin de vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou de manière purement aléatoire. Si vous ne pouvez pas fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement exclu de la participation et vous ne recevrez pas de mail donnant droit à 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.
- 3.9. Les participants sont tenus de fournir une adresse électronique correcte. Le participant recevra sa confirmation de participation à cette adresse électronique. P&G n'est pas responsable de la non-réception de ce courriel et de la réception ou non du courriel donnant droit à 2 tickets par gagnants pour un match de l'UEFA Champions League. Vous n'avez pas reçu de confirmation après la demande ? Veuillez nous contacter pendant la période de la Campagne (c'est-à-dire avant le 30/06/2025 via la page de contact à l'adresse <https://conso.highco-data.fr/fr/contact>)

4. Comment Participer?

- 4.1. Pour participer à ce jeu il convient de :
 - Acheter sur Amazon.fr entre le 01/12/2024 00:00 et le 30/06/2025 23:59, un produit parmi les produits éligibles (14.1).
 - Conserver vos preuves d'achat
 - Visiter le site www.enviedeplus.com/loterie-gillette puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire
 - Télécharger votre facture digitale pour que participation soit éligibles à l'un des tirages au sort évoqués au point 6.1
 - Les demandes transmises en dehors des dates au point 6.1 ne seront pas éligibles aux tirages au sort cités au point 6.1
 - Les frais de participation ne sont pas remboursés

A noter :

- Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation.
- Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser.

5. Les Lots

Dans le cadre de cette campagne, un tirage au sort sera effectué sur toutes les participations traitées valides. Sont mis en jeu lors de 5 tirages au sort sur la période du 01/12/2024 au 30/06/2025, chaque gagnant remporte le lot de 2 tickets pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.

Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de sa dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

- 5.1. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrevaleur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.
- 5.2. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.



6. Désignation des gagnants

- 6.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.

Matches	Date du tirage au sort au plus tard le	Nb de tickets à gagner
Phase de « Ligue » (21-29 janvier 2025)	31/12/2024 pour les participations traitées valides entre le 01/12/2024 et le 21/12/2024	24
Phase de « Matches de barrages » (11-19 février 2025)	21/01/2025 pour les participations traitées valides entre le 22/12/2024 et le 11/01/2025	18
Phase de « Matches à élimination directe » (4-12 mars 2025)	11/02/2025 pour les participations traitées valides entre le 12/01/2025 et le 01/02/2025	10
Phase de « Quart de finale » (8-16 avril 2025)	18/03/2025 pour les participations traitées valides entre 02/02/2025 et le 08/03/2025	2
Phase de « Demi-finale » (29 avril au 7 mai 2025)	08/04/2025 pour les participations traitées valides entre le 09/03/2025 et le 29/03/2025	4

7. Remise du lot

- 7.1. Si vous remplissez les conditions, vous serez contacté 15 jours avant le début du match et recevrez vos 2 tickets, le vendredi précédent le match.
- 7.2. Il ne sera autorisé qu'un gagnant par foyer.
- 7.3. Un lien de réclamation sera envoyé à l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription sur le site Envie de Plus. Les gagnants devront cliquer sur le lien de réclamation pour être redirigés vers l'application de billetterie afin d'accepter leurs prix/billets. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné. Le prénom, le nom et l'adresse électronique de chaque invité devront être renseignés.
- 7.4. Si un prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort.
- 7.5. Les dotations qui ne pourront être attribuées ou réattribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus seront perdues et ne seront pas réattribuées.
- 7.6. Seuls les participants ayant correctement participé à la Campagne pendant la période indiquée conformément aux conditions seront éligibles au tirage au sort pour gagner 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League. Si votre ticket de caisse ne remplit pas ces conditions, vous ne serez pas éligibles au tirage au sort.
- 7.7. Tout participant qui utilise plusieurs fois le même ticket de caisse se verrait invalider toutes ses participations pendant toute la durée de l'opération.
- 7.8. Pour les matchs qui ont lieu en dehors de la France métropolitaine (Corse, Andorre, Monaco et DROM compris), la société organisatrice prend en charge les frais d'hébergement et de transport sous la forme d'un virement bancaire à hauteur de 500€ maximum par personne, soit un virement d'un montant total de 1000€ maximum pour le gagnant et l'accompagnant de son choix. Le virement bancaire sera effectué sur le compte bancaire du gagnant dès que celui-ci aura transmis à la société organisatrice les preuves des frais engagés sous forme de factures.
- Le gagnant devra communiquer ses informations bancaires en envoyant son RIB et les factures des frais engagés au service consommateur via le lien suivant :
- <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/28372>



Les services ci-dessous sont exclus :

- Les repas
- Les frais de transport
- Les dépenses personnelles et pourboires
- Les activités autres que celle citée

- 7.9. Aucun frais n'est pris en charge pour les matchs qui se dérouleront en France métropolitaine (Corse, Andorre, Monaco et DROM compris).

8. Autres

- 8.1. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League est personnelle et non transférable. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League n'est pas cessible (vente ou revente). Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ou compensation en tout ou partie, en espèces et est cumulable avec d'autres promotions ou avantages des partenaires.
- 8.2. Ce lot ne sera pas non plus remplacé en cas de perte ou vol. L'attribution du match pour lequel vous recevez vos tickets est définitif. Les informations relatives aux partenaires choisis sont inscrites dans l'e-mail reçu.
- 8.3. Le lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League est non cumulable et sera valable une fois, pour une seule personne, dans la limite d'un lot par foyer.
- 8.4. En cas de refus ou de non-acceptation du lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League ou des conditions liées à cette Campagne, aucun autre ticket ne sera envoyé.
- 8.5. L'utilisation de ce lot donnant droit à un lot de 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League fourni par P&G et ses partenaires se fait aux frais et aux risques du participant. P&G ne peut être tenu responsable sur la base des présentes conditions ou de la présente Campagne. P&G n'est pas responsable des dommages de toute nature découlant de la participation à cette Campagne et/ou l'utilisation 2 tickets par gagnant pour l'un des matchs de l'UEFA Champions League.
- 8.6. La liste est non exhaustive. Cette liste est susceptible d'être modifiée par P&G et/ ou ses fournisseurs tout au long de l'opération sans que cela puisse donner droit à un quelconque dédommagement. P&G ne pourra être tenu responsable.
- 8.7. P&G et ses fournisseurs ne sauraient davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne pourraient parvenir à se connecter au site de l'opération ou à y participer du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. P&G et ses fournisseurs se réservent le droit d'arrêter ou de suspendre l'opération en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues aux présentes Termes et Conditions. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.
- 8.8. Toute demande additionnelle non comprise dans l'offre GILLETTE x UCL E-COMM sera à la charge financière exclusive du bénéficiaire de l'offre. De même, pour toute activité non comprise dans cette offre ou toute activité supplémentaire, le consommateur doit payer le service au tarif en vigueur.
- 8.9. Le bénéficiaire de l'offre doit se conformer aux Termes et Conditions en vigueur chez les partenaires. Les établissements partenaires se réservent le droit de modifier leurs tarifs (dans la mesure où ils seraient applicables) et disponibilités promotionnelles au cours de l'opération.
- 8.10. Le choix des partenaires a fait l'objet de la plus grande attention pour la qualité des services rendus. Néanmoins, la responsabilité de P&G et de ses fournisseurs ne saurait être engagée une fois la réservation effectuée avec l'un des partenaires du fait d'erreurs, d'indisponibilités, d'omissions involontaires de partenaires pour une quelconque raison ou en cas d'incidents.
- 8.11. P&G et ses fournisseurs ne pourront, en aucune manière, être tenus responsables en quoi que ce soit ou mis en demeure d'accorder une quelconque compensation financière au bénéficiaire ou à tout porteur d'un ticket pour un match en cas de :
- refus d'accepter ce ticket par un partenaire ;
 - incapacité du porteur du ticket d'utiliser ce dernier ;
 - d'erreur sur le contenu du ticket ou de la liste des partenaires participants.

9. Données personnelles

- 9.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.



- 9.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml
- 9.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de deux années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

10. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 10.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 10.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 10.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 10.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

11. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 11.1. Les participants reconnaissent participer à ce jeu à leurs propres risques.
- 11.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables :
- a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
 - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à ce jeu ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit;
 - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, dû à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par poste ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce jeu ;
 - d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
 - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
 - f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le jeu et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
- Cette clause 11.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

12. Internet



- 12.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 12.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
- 12.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site enviedeplus.com/ ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 12.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus.

13. Questions et remarques

- 13.1. Toute question ou remarque concernant la présente Campagne devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la Campagne au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/>
- 13.2. En cas de réclamation, il faudra préciser le numéro de l'opération concernée (27515).
- 13.3. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.
- 13.4. Pour tout problème avec les tickets avant le match, merci d'écrire à l'adresse ci-dessous :
 - Par e-mail : ucltickets@publicis.com

14. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 14.1. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
- 14.2. Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de l'étude huissier de justice, SCP SYNERGIE HUISSIER 13, 28 rue Fauchier, 13002 MARSEILLE
- 14.3. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : www.enviedeplus.com/loterie-gillette

15. Attribution De Compétence

- 15.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 15.2. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

14. Produits participants

- 14.1. Les produits suivants participent à cette Campagne :

EAN	LIBELLES PRODUITS
8006540813959	FFU LAMES FUSION X16
8001090816177	LAMES FUSION X12
8700216015813	ECOM GILLETTE INTIMATE TRIMMER BG5 EXWE WITH POUCH/ZIPPER
8006540764459	FFU RASOIR FUSION + 11 RECHARGES
7702018435630	LAMES MACH3 START X8
8006540762219	LOT LAMES GILLETTE LABS 6+4 - 10 UC
8001090819932	LAMES PROGLIDE X16
7702018627578	RAZOR GILLETTE LABS EXFOLIANT + 5 RECHARGES + STAND (ETUI DE VOYAGE)
8006540814482	FFU LAMES FUSION X8



8006540299326	KCG CREME HYDRATANTE 100ML
8001090821959	LAMES MACH3 TURBO X16
8006540813997	FFU LAMES PROGLIDE X14
8001090770684	RASOIR PROGLIDE + 10 RECHARGES
7702018417759	LAMES SENSOR EXCEL X10
8700216150811	RASOIR GILLETTE GILLETTE LABS RAZER + 5 RECHARGES (ETUI VOYAGE)
8700216055529	LAMES GILLETTE LABS X12 FFU
8006540764152	FFU RASOIR FUSION + 6 RECHARGES
8001090770769	RASOIR PROSHIELD + 9 RECHARGES
8001090878632	KCG BLAIREAU DE RASAGE
8006540754955	RAZOR GILLETTE GILLETTE LABS + 1 RECHARGE BLACK & GOLD ECOM
7702018511372	GILLETTE LABS CHAUFFANT
7702018627608	GILLETTE GILLETTE LABS LAMES X6
8001090619730	LAMES SKINGUARD ALOE VERA X6
8001090419897	LAMES FUSION X4
8001090816757	LAMES MACH3 X12
8006540963456	RASOIR GILLETTE LABS EXFOLIANT NEON + 1 RECHARGE + STAND (IPHONE BOX)
8001090813527	LAMES MACH3 X8
8006540764213	FFU RASOIR MACH3 + 7 RECHARGES
7702018467266	RASOIRS JETABLES BLUE2 PLUS FIXE X15+5 GRATUITS
8001090457882	LAMES PROGLIDE X4
8700216238267	GILLETTE INTIMATE REGIMEN ECOM PACK
8001090771957	RASOIR MACH3 + 12 RECHARGES
8700216108805	KCG TRIMMER PRO
8006540664025	GILLETTE GILLETTE LABS MOUSSE A RASER
8700216077415	KCG - ECOM TRIMMER + BEARD WASH
8700216331715	LAMES GILLETTE LABS X12 - SARAPACK
7702018521265	FFU GILLETTE GILLETTE LABS RASOIR CHAUFFANT LAMES X10
8001090836878	GILLETTE GILLETTE LABS LAMES X4
8006540814635	FFU LAMES SKINGUARD ALOE VERA X8
8006540797235	RAZOR GILLETTE GILLETTE LABS AVEC BARRE EXFOLIANTE, RASOIR POUR HOMME DE GILLETTE, 1 MANCHE, - 3 RECHARGES DE LAMES, AVEC SUPPORT MAGNETIQUE PREMIUM
8006540764534	FFU RASOIR MACH3 + 12 RECHARGES
8006540764350	FFU RASOIR PROGLIDE + 6 RECHARGES
7702018602070	KCG TONDEUSE STYLER MASTER
7702018513741	GILLETTE GILLETTE LABS RASOIR CHAUFFANT STARTER KIT + TRAVEL KIT
3014260208950	LAMES GII PLUS X10
3014260207618	LAMES CONTOUR PLUS X10
8006540813812	FFU LAMES MACH3 X18
8006540814741	FFU LAMES PROGLIDE POWER X8
8001090472694	RASOIR MACH3 + 3 RECHARGES



8006540814512	FFU LAMES PROGLIDE X8
8006540990261	FFU LAMES MACH3 X14 + PREPS
8700216222358	GILLETTE INTIMATE ANTI-FROTTEMENT 48GR
8001090814302	LAMES SKINGUARD ALOE VERA X8
8006540663998	GILLETTE GILLETTE LABS GEL A RASER
7702018541775	RASOIRS JETABLES BLUE3 X12
8001090460790	LAMES PROGLIDE POWER X6
8001841705590	KCG HUILE BARBE 30ML
7702018435661	LAMES MACH3 START X12
8001090622204	LAMES PROSHIELD X6
8001090429216	LAMES MACH3 TURBO 3D X4
7702018466689	RASOIRS JETABLES BLUE2 PLUS SLALOM X10
8006540761960	LOT LAMES FUSION 6+4 - 10 UC
3014260596989	LAMES PLATINUM X5
8006540762141	LOT LAMES FUSION 6+4+4 - 10 UC
7702018550784	RASOIR SENSOR3 + 3 RECHARGES
7702018474905	RASOIRS JETABLES BLUE3 SIMPLE X8
7702018545247	KCG TONDEUSE A BARBE 3 SABOTS
7702018544981	KCG RASOIR DE SURETE + 5 LAMES
8001841705552	KCG BAUME DE BARBE 100ML
8001090634924	TONDEUSE GILLETTE PROGLIDE STYLER + 1 RECHARGE
8001841705477	KCG NETTOYANT DE BARBE 350ML
7702018545018	KCG LAMES DE SURETE X10
8006540661666	RAZOR GILLETTE LABS EXFOLIANT + 1 RECHARGE + STAND (IPHONE BOX)
7702018417841	LAMES SENSOR X8
8006540762059	LOT LAMES FUSION 6+6 - 10 UC
8006540994887	RASOIR GILLETTE GILLETTE LABS + 5 RECHARGES FFU (SANS ETUI DE VOYAGE)
7702018602117	KCG LAME STYLE MASTER X1
8006540761939	LOT LAMES MACH3 3X4 - 10 UC
8001090443083	RASOIR MACH3 3D TURBO + 2 RECHARGES
8700216104203	RASOIR GILLETTE GILLETTE LABS GOLD + 1 RECHARGE (ETUI DE VOYAGE)
8006540814284	FFU LAMES MACH3 X8
8006540742273	648 SENSOR3 COMFORT 8+4CT SRP 648 WE
8700216150965	RASOIR GILLETTE GILLETTE LABS RAZER + 1 RECHARGE
8006540764343	FFU RASOIR PROGLIDE + 10 RECHARGES
8700216064361	GILLETTE INTIMATE LAMES X4
7702018607303	SKIN BY G - BAUME APRES RASAGE 100ML
8001090427380	LAMES MACH3 X4
7702018607204	SKIN BY G - CREME A RASER 175 ML
8700216074384	GILLETTE INTIMATE TONDEUSE BG3
7702018604241	SKIN BY G - MOUSSE A RASER 240ML
7702018541751	RASOIRS JETABLES BLUE3 X8



8006540765814	GAR 200ML SERIES PEAU SENSIBLE
8006540470411	KCG SERUM 50ML
8001090813770	LAMES PROGLIDE X8
8006540990230	FFU LAMES PROGLIDE X10 + PREPS
8006540762110	LOT LAMES PROGLIDE 6+4 - 10 UC
8006540663950	GILLETTE GILLETTE LABS CREME HYDRATANTE
8001090877420	KCG CREME A RASER 175ML
7702018607402	SKIN BY G - NETTOYANT 140ML
8700216404815	RASOIR GILLETTE GILLETTE LABS WHITE + 5 RECHARGES (SANS ETUI DE VOYAGE)
7702018607488	SKIN BY G - CREME HYDRATANTE 100ML
8006540744642	SKINGUARD DISPOSABLE 8CT 618 SRP WE
8700216368872	LP3 - LOT LAMES MACH 3 6+6+6
8006540743768	617 SENSOR3 RECYCLED 3CT SRP FBNL
8006540740675	RASOIRS JETABLES SENSOR3 X6
8006540744406	SKINGUARD DISPOSABLE 3CT 618 SRP WE
8001090813466	LAMES MACH3 TURBO 3D X8
8006540743850	617 SENSOR3 RECYCLED 6CT SRP FBNL
8006540744413	617 SENSOR3 RECYCLED 8CT SRP FBNL
8700216304498	LAMES FUSION 8+4 (SARA PACKS)
8006540741122	648 SENSOR3 COMFORT 8CT SRP 648 FBNL
8700216339346	RASOIR GILLETTE LABS GOLD + 2 RECHARGES
8006540741115	RASOIRS JETABLES SENSOR3 X3
8001090614407	RASOIR SKINGUARD ALOE VERA FLEXBALL + 1 RECHARGE
8001090420473	LAMES FUSION POWER X8
8001090420671	RASOIR FUSION POWER + 1 RECHARGE
7702018604067	SKIN BY G - GEL A RASER 200ML
8001090442819	RASOIR MACH3 +1 RECHARGE
8006540766279	MAR 300ML EXISTING PEAUX SENSIBLES
7702018466917	RASOIRS JETABLES BLUE2 PLUS FIXE X10
8700216331753	GILLETTE GILLETTE LABS LAMES X9
8700216036658	GILLETTE INTIMATE RASOIR 2RECH
8001090419996	LAMES FUSION X6
8006540762165	LOT LAMES PROGLIDE 6+6 - 10 UC
7702018521289	FFU GILLETTE GILLETTE LABS RASOIR CHAUFFANT LAMES X6
8001090428356	LAMES MACH3 X6
8006540765371	MAR 250ML SERIES PEAU SENSIBLE
8001090457998	LAMES PROGLIDE X6
8006540745151	SKINGUARD DISPOSABLE 6CT 618 SRP WE
8006540765777	MAR 250ML FUSION PEAU ULTRA SENSIBLE
8006540765173	GAR 200ML SERIES SENSITIVE COOL
7702018541850	RASOIRS JETABLES BLUE3 X4



7702018603961	GAR 200ML FUSION PROGLIDE GEL RAFRAICHISSANT
8001090571786	RASOIR SKINGUARD 1UP + SKIN GEL + SKIN CREME HYDRATANTE + SKIN NETTOYANT + SOCLE
7702018621255	GAR 200ML EXISTING PEAUX SENSIBLES
8006540990209	FFU LAMES FUSION X10 + PREPS
8001090420435	LAMES FUSION POWER X6
8700216339704	GILLETTE BLUE3 SMOOTH RASOIRS JETABLES LOT DE 2X4, POUR HOMME, À 3 LAMES, TETE PIVOTANTE À 40°, BANDE LUBRIFIANTE, AVEC LA TECHNOLOGIE COMFORTGEL
8700216339735	GILLETTE SENSOR3 COMFORT, RASOIRS JETABLES POUR HOMME, AVEC BANDE LUBRIFIANTE, LOT DE 2X3
8700216339681	GILLETTE SENSOR3 RECYCLED RASOIR JETABLE 3 LAMES, MANCHE COMPOSE DE 95% DE PLASTIQUE RECYCLE, LOT DE 2X3
8700216013291	GILLETTE INTIMATE CREME A RASER & GEL LAVANT 177ML
8700216339698	GILLETTE SKINGUARD RASOIR JETABLE POUR PEAUX SENSIBLES LOT DE 2X3, TESTE CLINIQUEMENT POUR LES PEAUX SENSIBLES
8700216036832	GILLETTE INTIMATE LAMES X6
8700216368766	LOT FUSION LAMES X4 + RASOIR +1RECHARGE
8700216368834	LOT FUSION LAMES X4 + RASOIR +2RECHARGES
8700216368797	LOT PROGLIDE LAMES X4 + RASOIR +1RECHARGE
8700216304481	LAMES MACH3 10+5 (SARA PACKS)
8006540761991	LOT LAMES SKINGUARD ALOE VERA 6+4 - 10 UC
8001090420749	RASOIR FUSION + 1 RECHARGE
8001090420770	RASOIR FUSION + 2 RECHARGES
8006540762011	LOT LAMES MACH3 TURBO 3D 3X4 - 10 UCFF
7702018558049	RASOIR PROSHIELD POWER+ 1 RECHARGES
8700216368780	LP2 - LOT LAMES MACH3 8+8
8700216434171	LAMES GILLETTE LABS 8+4
8700216339377	RASOIR GILLETTE LABS SILVER + 2 RECHARGES
8001090769541	RASOIR FUSION + 11 RECHARGES
8700216339452	RASOIR GILLETTE LABS NEON + 2 RECHARGES